



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Nuisances sonores des aéroports

Question écrite n° 16321

Texte de la question

M. Hendrik Davi alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur la nécessité de réduire les nuisances sonores causées par les aéroports. Le 13 mars 2024, des riverains d'aéroports et des militants d'associations écologiques se sont mobilisés nationalement pour dénoncer les nuisances sonores causées par les aéroports. En réponse à leurs préoccupations, il est nécessaire d'agir en plafonnant le nombre de vols par aéroport et en instaurant un couvre-feu dans les aéroports. L'accroissement du nombre de vols pose de réels problèmes : en plus de l'impact environnemental, des professionnels de santé alertent depuis plusieurs années sur les effets des nuisances sonores qui ont un impact sur la santé et l'espérance de vie des riverains des aéroports. C'est pour cela qu'il est nécessaire d'agir avec des mesures concrètes comme l'instauration d'un couvre-feu qui consisterait à interdire les vols de nuit pendant un certain créneau horaire et le plafonnement annuel du trafic dans les aéroports. À ce titre, il lui demande si le Gouvernement envisage d'appliquer ces mesures en réponse aux préoccupations des citoyens et si celui-ci a conscience du retard de la France en matière de décarbonation du transport aérien.

Données clés

Auteur : [M. Hendrik Davi](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16321

Rubrique : Nuisances

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2024](#), page 2052

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)